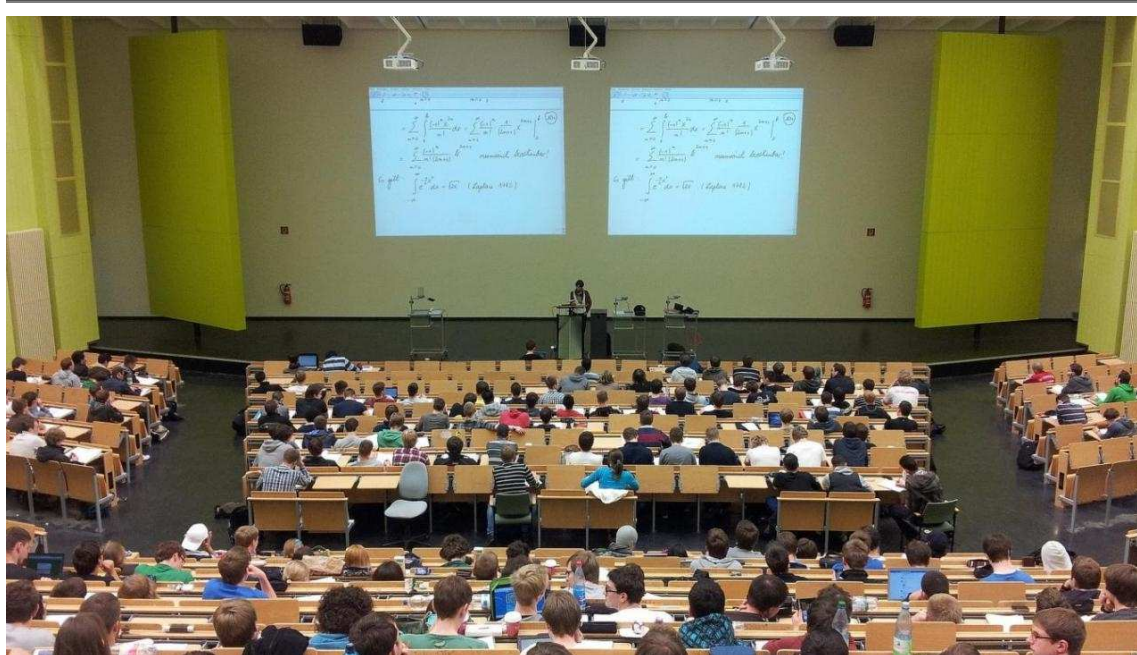


panorapresse.ouest-france.fr

La Ville d'Elbeuf renouvelle les Contrats étudiants qui aident financièrement les jeunes

1-2 minutes



La Ville aide les jeunes à financer leurs études (photo d'illustration)

Les Contrats étudiants aident les jeunes Elbeuviens à financer leurs études contre une participation à la vie locale depuis plus de vingt ans. Le dispositif sera reconduit en 2026.

Les Contrats étudiants ont été mis en place à [Elbeuf](#), il y a plus de vingt ans. Il y a dix ans, il a été élargi aux CAP et aux jeunes souhaitant se spécialiser ou acquérir une double compétence : bac professionnel ou technologique, brevets professionnels, technique des métiers ou des métiers d'art. Il est également ouvert aux apprentis.

Ce dispositif apporte une aide financière aux étudiants elbeuviens. En contrepartie, ils doivent participer à la vie locale en donnant de leur temps, et s'engager à aller au bout de leur année scolaire ou de formation.

33 contrats en deux ans

Ils remplissent un dossier d'inscription qui est soumis à une commission d'attribution composée d'élus et d'agents du service Jeunesse de la Ville.

Ce dispositif a servi à accompagner 12 jeunes en 2023-2024 pour un total de 9 600€ et 21 jeunes en 2024-2025 pour un total de 12 932€.